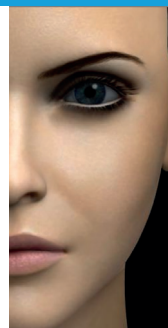
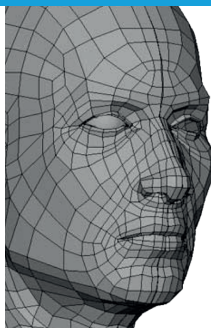


Donner à l'AFDS

Association Française
pour le Développement de la Stomatologie



L'Association Française pour le Développement de la Stomatologie, chirurgie orale, chirurgie maxillo-faciale et orthodontie (AFDS) fondée en 1922 est reconnue d'utilité publique.

Son but est triple :

- Soutenir les travaux des jeunes chercheurs. Vous trouverez sur le site afds-stomatologie.fr la liste des projets financés ces dernières années.
- Participer à la formation médicale continue en organisant deux fois par an des réunions scientifiques faisant appel aux meilleurs spécialistes.
- Apporter la compétence des chirurgiens maxillo faciaux français dans des pays défavorisés en finançant des missions pour y pratiquer des interventions de haut niveau de compétences.

Pour développer ces actions multiples de soins, d'enseignement et de recherche (détails sur afds-stomatologie.fr), l'AFDS a besoin de votre soutien.

L'AFDS est habilitée à recevoir dons et legs au titre de l'Impôt sur le Revenu*, et à émettre des reçus pour l'administration fiscale.



HÔPITAUX UNIVERSITAIRES
PITIÉ SALPÊTRIÈRE
CHARLES FOIX

*Les dons effectués par les particuliers ouvrent droit à une réduction d'impôt égale à 66 % de leur montant.

Plus d'informations sur le site de l'AFDS.

ASSISTANCE
PUBLIQUE



HÔPITAUX
DE PARIS

Bulletin de soutien

50 € 100 € 500 € 1000 €

Autres montants €

Chèque à l'ordre de l'AFDS

Carte bancaire n°

Date d'expiration (mm/an)

Veuillez noter les 3 derniers chiffres du numéro figurant au dos de votre carte, à côté de votre signature :

Date : / /

Signature :

M Mme Société/Association

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

.....

Code postal..... Ville.....

Téléphone..... Portable.....

Email.....

Je souhaite recevoir mon reçu fiscal par :

courrier email

Je désire recevoir des informations sur les legs, donations

**MERCI DE VOTRE
GÉNÉROSITÉ !**